

Sujet : Idas Thomas demande : Accessibilité des bateaux de croisières par coffrage d'amarage en mer

De : Thomas Idas

Date : 06/09/2019 23:28

En 2019, année d'urgence climatique je trouve inconcevable la possibilité qu'un écocide évident puisse être envisagé dans le milieu marin méditerranéen déjà terriblement fragile.

Avec une présence accrue des gros bateaux de croisières dans sur l'ensemble du littoral méditerranéen.

Inviter ces vaisseaux des mers à polluer régulièrement dans la baie de sanary alors que le littoral est protégé depuis les parcs nationaux naturels de Ports-Cros aux calanques de Cassis et Marseille, en passant par le cap Sicié.

Dans les décisions futures que l'humanité prendra pour les biens communs que nous aurons à partager sur Terre, la coopération et l'entraide amènera la conscience à triompher de l'obscurantisme avide.

Indignons-nous comme pourrait nous inspirer Stéphane Hessel,

Que la résistance se réinvente.

Merci.

Profil : particulier

Nom : Idas

Prénom : Thomas